

**Délibération 2023/28**

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		LOTISSEMENT LES PRES		CA 2022		LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DEL'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	15	DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS				Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	14	Date de convocation : 03/04/2023				Nb de membres présents	14
Nb de suffrages exprimés	13	Séance : 07/04/2023				Nb de suffrages exprimés	14
Votes Contre	Pour					Votes Contre	Pour
	Abstentions					Abstentions	

Sous-Préfecture de LODEVE  
Date de réception de l'AR: 13/04/2023  
034-213401979-20230407-DE\_2023\_028-DE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (\*) de M. SILHOL déléguant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. SILHOL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1. Lui donne acte de la présentation du compte, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	480.00	0.00	102 895.25	0.00	103 375.25	0.00
Opérations de l'exercice	12 001.22	12 001.22	37 101.25	6 272.00	49 102.47	18 273.22
<b>TOTAUX</b>	<b>12 481.22</b>	<b>12 001.22</b>	<b>139 996.50</b>	<b>6 272.00</b>	<b>152 477.72</b>	<b>18 273.22</b>
Résultat de clôture	480.00	0.00	133 724.50	0.00	134 204.50	0.00

Restes à réaliser	
Besoin / excédent de financement Total	134 204.50
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement	0.00

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement
 

0.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
0.00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :  
 BILHAC Magalie, BONAFE Eric, BONNIOL Estelle, CASTES Bruno, DEL ROX Bernadette, GUIZIOU Grégory,  
 HUGOL Muriel, JEUNET Stéphanie, LOUX Patrick, NOHARET Christine, SILHOL Isabelle, SILHOL Sébastien,  
 SOULAIROL Pauline, VIDAL Christophe, ZARAGOZADominique

Pour expédition conforme,

